



Ce formulaire est interactif - remplir sur votre ordi et imprimez.

30 et 31 août 2008

## Invitation aux artistes et artisans en métiers d'art

### **Nouveau ! Nouvelle thématique cette année : «Frontières». Participez vous être éligible aux bourses !**

Le comité organisateur a le plaisir de vous inviter à participer à la 13<sup>e</sup> édition de Festiv'Art qui se déroulera les 30 et 31 août 2008. Votre participation est essentielle au succès de cette 13<sup>e</sup> édition qui saura nous ravir une fois de plus. N'oubliez pas que les places sont limitées, aussi, ne tardez pas à vous inscrire !

## Admission

Critères : seules les œuvres **originales** sont acceptées. Nous n'acceptons aucun procédé de reproduction mécanique à l'exception des images sur cartes postales ou cartes de souhaits (format de 12,7 cm x 17,8 cm) dont la vente est permise.

### **Artiste**

Les techniques permises sont : le dessin, la peinture, les estampes, les œuvres en médiums mixtes et la photographie.

### **Artisan en métiers d'art**

Toutes les techniques sont permises.

## Demande d'admission

Chaque demande d'admission doit inclure :

- Le curriculum vitae de l'artiste (1 page maximum);
- 5 photos (format de 12,7 cm x 17,8 cm) offrant un aperçu des œuvres de l'artiste. Les photos doivent représenter le style des œuvres que vous souhaitez exposer à Festiv'Art. Nous vous demandons de ne pas envoyer de dossier;
- Une enveloppe dûment affranchie pour le retour des documents de l'artiste;
- Un chèque de 25 \$ (non remboursable) pour les frais de traitement de dossier;

- Un chèque de 125 \$ (retourné si non retenu) pour l'emplacement.

**À cet effet, bien vouloir nous retourner le formulaire ci-joint au plus tard le 15 mai 2008.**

- Artiste
- Artisan en métiers d'art

**Des frais de 50 \$ seront applicables sur les demandes de remboursement faites avant le 1<sup>er</sup> juillet 2008.**

**Aucun remboursement ne pourra être effectué après cette date.**

## Informations générales

### Emplacements

#### **Artiste**

La superficie approximative de chaque emplacement est de 3 m x 3 m. Afin de protéger les œuvres contre les intempéries, les artistes doivent prévoir un chapiteau solide avec ancrages. De plus, les artistes doivent fournir leurs supports et leurs chevalets. Veuillez noter que les terrains peuvent être en pente, sur l'asphalte, etc. Une quantité raisonnable d'œuvres doivent être présentées. Aussi, il est strictement interdit de partager votre emplacement avec un autre artiste.

#### **Artisan en métiers d'art**

Les artisans pourront profiter d'un espace réservé spécialement pour eux : l'allée des métiers d'art. En effet, chacun d'entre vous aura à sa disposition un chapiteau mesurant 3 m x 3 m déjà installé à votre arrivée. Une table et des chaises peuvent être fournies, mais nous vous suggérons fortement d'apporter les vôtres ainsi que des recouvrements de table.

Si toutefois vous en décidez autrement, vous devez les réserver au (450)298-5630 avant le **1<sup>er</sup> juillet 2008**.

- Certains emplacements seront prévus pour les

personnes à mobilité réduite.

• L'attribution des emplacements se fera fait à l'avance par le comité organisateur qui vous sera remis le samedi matin dès 8h30. Le tout se déroulera à l'Hôtel de Ville de Frelighsburg où café, jus et brioches vous seront gracieusement offerts.

Il va de soi qu'il faut avoir été sélectionné par le jury pour participer à Festiv'Art ou à une activité reliée à Festiv'Art.

### **Stationnement**

Aucun véhicule d'artiste ne sera toléré à proximité de son emplacement durant les heures d'ouverture du site. Un stationnement pour les exposants est prévu à cet effet.

### **Lien Internet**

Nous pouvons créer un lien avec votre site Internet gratuitement.

### **Hébergement**

Camp Garagona : (450) 298-5159

[www.village.frelighsburg.qc.ca](http://www.village.frelighsburg.qc.ca)

[www.campgaragona.ca](http://www.campgaragona.ca)

[www.bonjourquebec.com](http://www.bonjourquebec.com)

(tous les établissements au Québec )

[www.cantonsdelest.com](http://www.cantonsdelest.com)

(pour l'hébergement inscrit sous la bannière de l'ATR des Cantons de l'Est)

### **Heures d'exposition**

- Le samedi, 30 août de 11 h à 18 h
- Le dimanche, 31 août de 10 h à 18 h

## **Prix et bourses**

Afin de souligner la qualité du travail d'un artiste, un jury évaluera les œuvres et attribuera des prix d'une valeur de 3 300 \$.

Le lauréat du premier prix ne pourra être admissible à une autre bourse avant trois ans.

# Formulaire d'inscription

ARTISTE

ARTISAN

Important de cochez la case correspondant à votre statut

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Courriel	
Téléphone	
Site internet	

## Lien internet

Nous pouvons créer un lien Internet du site de Festiv'Art à votre site gratuitement.

Adresse de votre site internet	
--------------------------------	--

## Paiement (chèque individuel pour chaque item)

Frais de traitement de dossier	25 \$	
Inscription	125 \$	

Vos chèques doivent être libellés au TAC de Frelighsburg.

Le Festiv'Art et le TAC de Frelighsburg se dégagent de toute responsabilité en ce qui a trait aux œuvres et aux artistes présents sur le site de l'exposition.

Signature : \_\_\_\_\_

FAIRE PARVENIR VOTRE INSCRIPTION PAR LA POSTE

TAC de Frelighsburg  
1, place de l'Hôtel de Ville  
Frelighsburg (Québec) J0J 1C0  
Informations : 450 298-5630

Imprimer et nous retourner à l'adresse ci-dessus